

Le Département de la Seine-Saint-Denis aux côtés des élèves et enseignant.e.s de collèges pour la rentrée du 3 mai

Après quinze jours de cours en distanciel et quinze jours de vacances, lundi 3 mai, les 79 000 collégiennes et collégiens de Seine-Saint-Denis vont reprendre le chemin du collège. Pour soutenir les collégiennes et collégiens ainsi que les équipes pédagogiques et techniques dans cette reprise, le Département a proposé aux collèges une expérimentation sur l'utilisation de capteurs de CO₂, un renfort de l'ENT, mais aussi des kits distanciels

Depuis le début de la crise, le Département de la Seine-Saint-Denis est mobilisé au-delà de ses prérogatives afin d'accompagner les élèves, leurs familles et les équipes éducatives pour assurer un cadre éducatif serein malgré le contexte sanitaire inédit.

1,2 million de connexions sur l'ENT départemental.

L'ENT mis à disposition par le Département aux 130 collèges de la Seine-Saint-Denis aura assuré plus d'1,2 million de connexions pour permettre aux collégien.nes d'y trouver et de remettre leurs travaux, aux professeur.e.s de transmettre leurs cours et exercices, mais aussi aux parents pour suivre la scolarité de leurs enfants durant les quinze jours d'enseignement à distance. L'ENT comprenant un outil de visioconférence, 8 500 classes virtuelles ont pu avoir lieu durant cette période.

Le Département en soutien de la reprise des cours en toute sécurité.

Pour le retour des collégien.nes, le Département va procéder à une nouvelle dotation de masques puisque ces derniers restent obligatoires pour étudier afin de se protéger et protéger les autres.

Expérimentation de capteurs CO₂ & distribution de « kits distanciels » pour les collèges volontaires

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole sanitaire, le Département a proposé aux collèges volontaires de les équiper en capteurs CO₂ afin d'effectuer une expérimentation. Les capteurs de CO₂ permettent de vérifier en un coup d'œil la qualité de l'air intérieur environnant et sensibilise à la nécessité d'aération des pièces en fonction de la mesure du taux de CO₂. Chaque collège volontaire pourra donc acquérir ces capteurs pris en charge par le Département.

Enfin, pour permettre aux enseignant.e.s de faire cours en distanciel dans leurs établissements dans le cadre des consignes nationales de ½ jauge pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, le Département a proposé aux établissements de fournir des « kits distanciels » pour les professeurs, composés de caméra, micro et casque.

« Avec Emmanuel Constant, Vice-Président en charge des collèges, nous sommes particulièrement mobilisés pour permettre aux élèves d'étudier dans un cadre le plus serein possible malgré le contexte sanitaire particulièrement difficile. Je regrette le manque d'anticipation du Ministère de l'Education nationale et le manque d'ambition pour donner aux équipes éducatives les moyens d'assurer leur mission auprès des élèves. Je réitère ma demande que les enseignant.e.s soient équip.e.s en matériel informatique pour leur permettre de faire cours à distance, comme c'est le cas de la plupart des organismes privés et publics qui ont, depuis 1 an, équipé leurs agents en kit de télé-travail. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74